

CONTEXTE NATIONAL

En 2005, le nombre de naissances enregistrées est de 807 400 naissances en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. A l'exception d'une légère baisse en 2002 et 2003, depuis 2000 les naissances se maintiennent à un niveau élevé avec un nombre annuel de nouveaux-nés supérieur à 800 000.

En 2004, avec un indice conjoncturel de 1,92, la France se situait au deuxième rang des 25 pays de l'Europe, juste après l'Irlande (1,99) et loin devant la moyenne de l'Union européenne (1,50).

Cette forte fécondité compense la baisse du nombre de femmes en âge de procréer. Les générations de femmes de 20 à 40 ans, qui donnent naissance à 96 % des bébés, sont peu à peu remplacées par des générations de femmes moins nombreuses. En 2005, l'âge moyen des mères est de 29,7 ans contre 28,9 en 1995. Une mère sur deux est âgée de 30 ans ou plus, contre 43 % en 1995.

La proportion d'accouchements multiples progresse : en 2004, 15,6 accouchements sur 1 000 donnent naissance à des jumeaux contre 14,0 en 1998. Au total, 12 437 accouchements de jumeaux, 220 accouchements de triplés et 2 de quadruplés ont eu lieu.

D'après l'enquête périnatale de 2003, en France, la plupart des femmes enceintes (90 %) ont bénéficié des 7 visites prénatales prévues. Le taux de césarienne augmente passant de 18 % à 20 % de 1998 à 2003. Le taux global de prématurité (7 %) et le pourcentage d'enfants de petits poids de naissance inférieur à 2500 gr (8 %) semblent augmenter.

De 1995 à 2004, le nombre d'interruption volontaires de grossesse (IVG) a connu une hausse annuelle moyenne de 1,8 %. Il est évalué à 210 664 en 2004 ce qui correspond à 15 IVG pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans. Les IVG restent plus fréquentes dans le sud-est de la France, en Ile-de-France et dans les départements d'outre-mer.

SITUATION EN GUADELOUPE : FAITS MARQUANTS

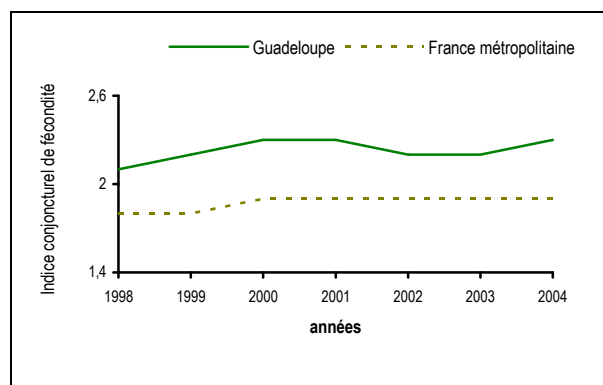
- Un indice conjoncturel supérieur au seuil de renouvellement des générations
- Age moyen des mères : 29,3 ans
- 12 % de mères âgées de 38 ans et plus
- 17 % d'accouchements par césarienne
- Recours à l'IVG élevé : 2 conceptions sur 5

• Une fécondité en baisse mais plus élevée que la moyenne nationale

Au début des années 70, l'indice conjoncturel de fécondité de la Guadeloupe était de 5,2. Il a chuté de 57% en vingt ans. Depuis le début des années 90, il a peu varié et s'est maintenu à un niveau supérieur à celui de la France métropolitaine. Hormis en 1993 où il était de 2,0, l'indice conjoncturel de fécondité est supérieur ou égal à 2,1, seuil de renouvellement des générations.

L'indice conjoncturel de fécondité ou somme des naissances réduites est le nombre moyen d'enfants mis au monde par une génération de femmes qui seraient soumises pendant leur vie, aux conditions de fécondité par âge de la période d'observation, en l'absence de mortalité. Il s'obtient en faisant la somme des taux de fécondité par âge de 15 à 49 ans

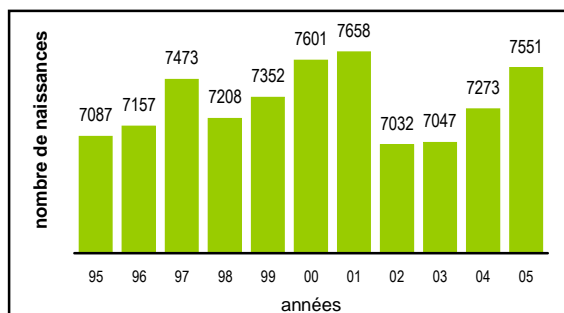
Evolution de l'indice conjoncturel de fécondité de 1998 à 2004



Source : INSEE

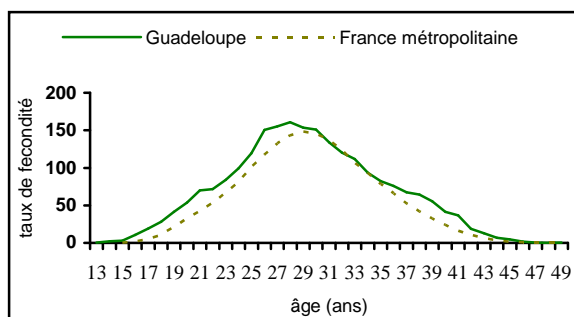
AUTOUR DE LA GROSSESSE

Evolution du nombre de naissances domiciliées en Guadeloupe de 1995 à 2005



Source : INSEE

Taux de fécondité pour 1000 femmes selon l'âge en 2004



Source : INSEE, Etat Civil et estimations de population

Age moyen des mères de 2000 à 2005

Age (ans)	Année				
	2000	2001	2002	2003	2004
Guadeloupe	29,0	28,6	28,8	28,4	29,3
France	29,3	29,4	29,4	29,5	29,6

Source : INSEE, Etat Civil et estimations de population

Structure d'âge des mères de Guadeloupe en 1989 et 2005

	Année	
	1989*	2005**
< 18 ans	3,8 %	2,6 %
18-37 ans	91,7 %	85,8 %
38 ans et +	4,5 %	11,6 %

Sources : *INSEE, **Conseil général (PMI)

● Progression des naissances

Sur ces dix dernières, les années 2000 et 2001 sont caractérisées par un nombre de naissances particulièrement élevé (respectivement 7601 et 7658 naissances). Ce niveau assez exceptionnel de naissances avait été observé 10 ans plus tôt en 1989 et 1990 (7644 et 7569 naissances).

En 2005, le nombre de naissances est en progression par rapport à 2004 (+3,7%), atteignant un niveau proche de celui de 2000.

● Augmentation du nombre de mères de 38 ans et plus

En Guadeloupe, en 2004, le taux de fécondité est maximal chez les femmes âgées de 28 ans (160,7 naissances pour 1000 femmes âgées de 28 ans). En France, il est maximal avec 148,3 naissances pour 1000 femmes âgées de 29 ans. Il résulte de cette distribution des taux de fécondité, des moyennes d'âges des mères peu différentes dans notre région par rapport au niveau national (29,3 ans et 29,6 ans). Le tableau indique une moyenne d'âge des mères stable depuis ces 6 dernières années dans notre région.

L'âge moyen des mères a augmenté depuis 1982 : il était de 27,5 ans en Guadeloupe et 27,1 ans en France.

Cependant, l'amplitude des âges auxquels les femmes donnent naissance à des enfants est plus étendue en Guadeloupe qu'au niveau national. En effet, en 2005, les proportions des mères aux âges extrêmes sont plus élevées en Guadeloupe avec 2,6 % de mères de moins de 18 ans et 11,6 % de mères de 38 ans ou plus. En 2000, en France métropolitaine, les proportions observées étaient respectivement de 0,6 % et de 5,8 % pour ces 2 classes d'âge.

Entre 1989 et 2005, la proportion de mères âgées de 38 ans et plus a été multipliée par 2,6 passant de 4,5 % à 11,7 %. Celle des moins de 18 ans semble diminuer.

DEFINITIONS :

Les naissances domiciliées sont établies à partir des bulletins d'Etat Civil, et comptabilisés au domicile de la mère. Y sont compris les faux mort-nés, c'est à dire les enfants nés vivants mais décédés avant leur déclaration à l'Etat Civil (dans les trois jours francs qui suivent la naissance). **Les naissances enregistrées** sont comptabilisées au lieu de naissance de l'enfant.

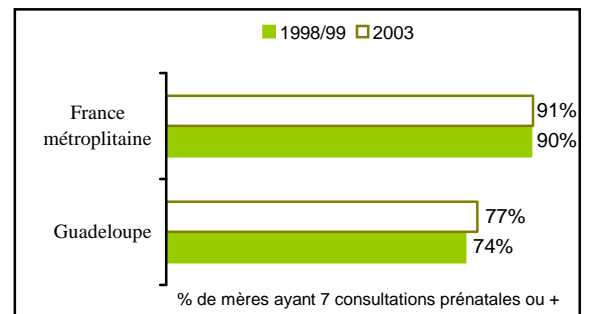
Le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances issues de mères d'un âge donné au nombre de femmes appartenant à la même tranche d'âge. Il est calculé pour 1000 femmes

● Stagnation du suivi prénatal

La réglementation fixe à 7 le nombre de visites prénatales en cas de grossesse normale avec accouchement à terme. En 2003 en Guadeloupe, 77 % des mères ont eu au moins 7 consultations prénatales. Le taux de suivi augmente de 3 % par rapport à 1999. D'après la PMI, 4 % des mères seraient peu ou pas suivies pendant leur grossesse.

Au niveau national, d'après les enquêtes nationales périnatales de 1998 et 2003, 9 femmes sur 10 ont eu un minimum de 7 consultations prénatales.

Taux de suivi prénatal en 1998 et 2003



Sources : SESAG, INSERM (Enquête périnatale)

● 17 % d'accouchements par césarienne

Le taux de césarienne est de 17 % en Guadeloupe en 2004. Ce taux quasi constant était déjà le même en 1994 et 1990. En 2003, le taux de césarienne en France métropolitaine était supérieur à celui de la Guadeloupe. Au niveau national, cette augmentation est le résultat de l'accroissement des césariennes chez les femmes primipares.

Taux de césarienne (secteur public et privé) en 1994 et 2004

Année	Guadeloupe		France métropolitaine	
	1994	2004	1994	2003
Nombre d'accouchements	7 701	7 443	760 951	758 590
% de césariennes	17%	17%	15%	19%

Sources : SESAG, Conseil général (PMI) Exploitation ORSaG

● IVG : plus de 4 conceptions sur 10

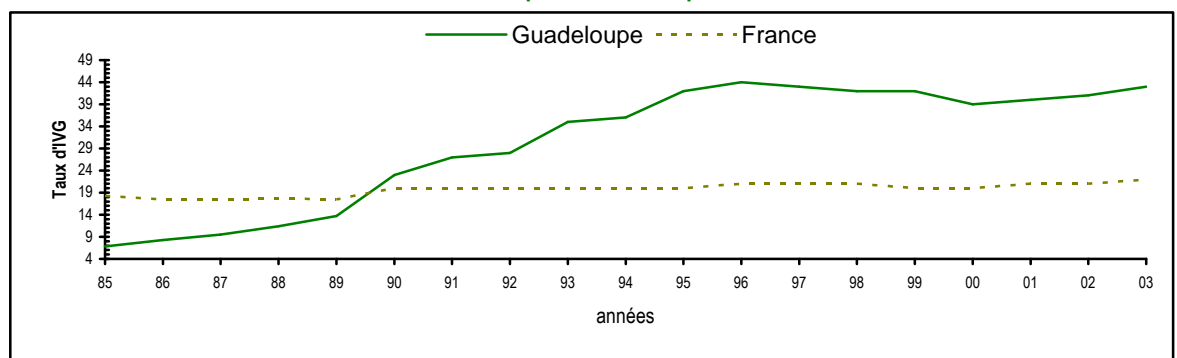
En 1984-85, d'après l'enquête sur la mortalité périnatale, le taux d'IVG est estimé à 25,5%. Pour la même période, le taux des IVG déclarées à l'Inspection Régionale de la Santé était de 6,8%.

Les taux d'IVG inférieurs à la moyenne nationale jusqu'en 1989 étaient sous évalués

De 1985 et 1992, le nombre de sous-déclarations a diminué en raison de la fréquence plus élevée des IVG pratiquées dans le secteur public et l'utilisation du protocole RU 486 (soumis à déclaration obligatoire). Le taux d'IVG a quadruplé entre 1985 et 1992 passant de 6,8% à 28 %.

En France, le taux d'IVG varie depuis 1985 autour de 20 %. En Guadeloupe, depuis 1995, l'interruption volontaire de grossesse concerne plus de 4 conceptions sur 10.

Evolution du taux d'IVG pour 100 conceptions de 1985 à 2003



Sources : INSEE, ESAG, SESAG

Exploitation ORSaG

Méthode : Jusqu'en 1998, la Direction de la recherche des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) estimait le nombre total d'IVG en comparant établissement par établissement les données issues des bulletins d'interruptions de grossesse (BIG) et celles issues de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE). Depuis 2001, la SAE sert directement de référence pour la série du nombre d'IVG couvrant les années 1995 et suivantes. La série a été révisée depuis 1990, avec une estimation du nombre d'IVG issue des bulletins de 1990 à 1994, mais redressée chaque année pour tenir compte des sous-déclarations.

Profil sociologique des femmes ayant eu recours à l'IVG en 2002 et 2003

En 2002, 56 % des interruptions volontaires de grossesse (IVG) déclarées dans les 3 trois départements français d'Amérique étaient réalisées en Guadeloupe. Le service Etudes et Statistiques Antilles-Guyane (SESAG) a publié en 2004 une étude sur les IVG en Guadeloupe ayant pour objectif principal de décrire la population des femmes qui ont eu recours à une IVG déclarée.

Deux sources de données ont été utilisées, la statistique annuelle d'établissements et les bulletins de déclaration d'IVG.

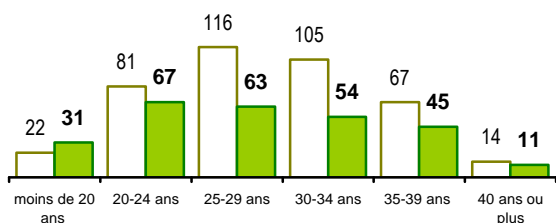
L'étude indique qu'en 2002, le nombre moyen d'IVG pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans est de 41.

Toujours en 2002, l'âge moyen des femmes ayant pratiqué l'IVG est de 29 ans. Les femmes âgées de moins de 20 ans représentent 15 % dont 7 % de mineures.

Le recours à l'IVG est plus fréquent chez les femmes âgées de 20 à 24 ans (67 IVG pour 1000 femmes). Le nombre moyen d'IVG chez les mineures est de 29 IVG pour 1000 jeunes filles âgées de 15 à 17 ans et 6 pour 1000 jeunes filles de 13-14 ans.

Taux de recours à l'IVG et taux de fécondité par tranche d'âge en 2002

□ Nombre moyen de naissances pour 1000 femmes
■ nombre moyen d'IVG pour 1000 femmes



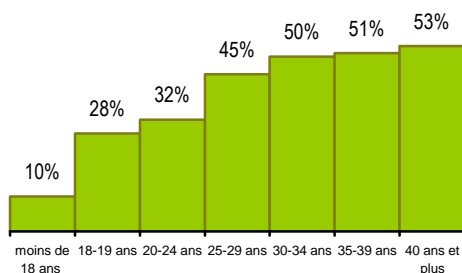
En 2003, l'IVG est le terme de la première grossesse pour 27 % des femmes. Ces dernières sont âgées en moyenne de 21 ans.

En 2003, 63 % des femmes ayant eu des IVG sont déjà mères de familles. Parmi ces mères, 32 % ont au moins 3 enfants (24 % mères ayant 3 enfants ou plus d'après le recensement de population 1999).

Plus de 8 femmes sur 10 (83 %) ayant pratiqué l'IVG sont célibataires et 71 % ont déclaré vivre sans conjoint (64 % de femmes célibataires de 15-49 ans en Guadeloupe d'après le RP 1999).

Plus de 4 femmes sur 10 ayant eu recours à l'IVG en 2003 (42 %), avaient déjà eu une IVG dans le passé. Plus d'1 femme sur 10 (13 %) avaient déjà eu au moins 2 IVG. Les taux répétitifs d'IVG augmentent avec l'âge (10 % chez les moins de 18 ans à 53 % à partir de 40 ans). Chez les jeunes femmes âgées de moins de 20 ans ce taux a augmenté passant de 12 % en 1996 à 19 % en 2003.

Proportions des femmes ayant des antécédents d'IVG par tranche d'âge en 2003



Pour en savoir plus :

Claire M., *Interruptions volontaires de grossesses en Guadeloupe : qui, où, comment ? Infos santé n°13*, décembre 2004, DSDS Martinique. Disponible à l'ORSaG

Source et repères bibliographiques pour la rédaction du contexte national

Richet-Mastain L.
Bilan démographique en 2005. En France, la fécondité des femmes augmente toujours
Insee première n° 1059, janvier 2006.
Catherine Beaumel, Fabienne Daguët, Lucile Richet-Mastain et Mauricette Vatan.
La situation démographique en 2004 - Mouvement de la population

Insee résultats n°55, août 2006.

Vilain A. Les interruptions volontaires de grossesse en 2004, Etudes et résultats, n°522, septembre 2006, DREES

Vilain A., De Perreti, Herbert JB. et Blondel B. La situation périnatale en France en 2003, premiers résultats de l'Enquête nationale périnatale, Etudes et résultats, n°522, mars 2005, DREES

Rédaction du tableau de bord : CORNELLY Vanessa